



**Syndicat Intercommunal des Eaux  
du Val de l'Ognon**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 16 DECEMBRE 2008**

Elus présents : Mme Simone ANDRE, M Bernard ALLARD, M Raymond BALLOT, M Pierre BARBIER, M Daniel BELIARD, M Jacques BRAVO, M Claude CORDIER, M Thierry DECOSTERD, M André GAUTHIER, M Bernard GLORIEUX, M Constant JACQUET, M Claude MAIRE.

Elu excusé: M Daniel MEYER

Autres présents: M Didier ROLLET, M Gilles ARNOULD (trésorier).

### **1. Attribution du marché du puits P4**

La consultation concernant ce marché a été lancée en procédure adaptée, en deux lots.

Lot 1 : raccordement entre le puits et la station de pompage, chemin d'accès

Lot 2 : équipement de pompage du puits et raccordement dans la station

L'offre de l'entreprise SACER/LACOSTE a été retenue parmi les 5 offres proposées pour le lot 1 pour un montant de 99 994 euros H.T.

Quant au lot 2, 3 entreprises ont fait une offre et c'est l'entreprise OGELEC de Pontarlier qui a été retenue pour un montant de 54 058.50 euros H.T.

Un tableau comparatif des offres a été présenté.

Le bureau valide cette décision et sollicite les aides du conseil général et de l'agence de l'eau.

### **2. Point sur les travaux.**

M. Daniel Béliard a présenté l'état d'avancement des travaux :

- Moncley : l'entreprise STPI a posé la conduite principale ; la première partie est raccordée
- Audeux : le raccordement de la nouvelle conduite est en cours par l'entreprise Malpesa
- Vertière : la conduite principale est en cours de pose par l'entreprise Lacoste
- Franois : l'entreprise Malpesa débute les travaux rue de la Gavotte

M Didier ROLLET a présenté les projets à l'étude pour le programme 2009

- Villers Buzon : renforcement du DN 200 en sortie de village côté Mazerolles
- 
- Ruffey le Château : bouclage rue du Pacrot et rue des Jasinets
- Noironte : Renforcement rue de Jadis jusque vers ancienne ferme Boudry pour défense incendie chemin du Rang
- Tromarey : Extension éventuelle pour un futur lotissement
- Burgille: Renforcement rue du Four
- Corcelles : Renforcement de P6 jusqu'à la route de Lavernay
- Vitreux : Renforcement rue de la Fontaine + Grande rue du PI1 au PI2
- Placey : Renforcement route de Lavernay
- Etrabonne : Renforcement route du Mouterot jusqu'au départ tuilerie
- Pirey: Renforcement éventuelle pour la défense incendie
- Taxenne : Renforcement pour mise en place d'un PI rue de la Fontaine, rue du Château, rue de la Vèze et route d'Ougney
- Taxenne /Rouffange : renforcement de la liaison (dès que le tracé de la route sera fourni par le CG 39)
- Chemaudin : bouclage rue de champ Richard
- Mercey le grand : renforcement rue d'Ougney
- Petit Mercey : renforcement de l'antenne de l'autoroute

Par ailleurs une consultation est en cours pour la mise en place du marché à bons de commande 2009, 2010, et 2011. La Commission d'appel d'offres se réunira le 12 janvier 2009 pour l'examen des candidatures.

### **3. Bilan sur le budget.**

Le président a exposé brièvement l'état des recettes et dépenses. Pas de problème particulier à signaler, si ce n'est que le Conseil Général du Doubs n'a pas encore attribué les subventions concernant le programme 2008.

### **4. Personnel du Syndicat .**

La réorganisation effectuée depuis le départ de M. Jobard fonctionne. Les différentes équipes sont assidues à leurs tâches.

Par ailleurs, il a été décidé de l'embauche de M. BERGOEND, chargé des plans, qui était employé contractuel jusqu'à aujourd'hui.

En effet, le travail restant à effectuer est important et nécessite une réalisation par le personnel du syndicat qui dispose de toutes les données. Des objectifs précis en termes de date de remise des plans seront définis dès que le SIG sera en service normal.

Enfin, il est proposé de donner une prime de stage à Mlle Elise Saillard, stagiaire BTS GEMEAU de l'ENIL de Mamirole qui a effectué un travail détaillé sur la mise en évidence des problèmes de qualité au syndicat et proposition de solutions. La somme s'élève à 800 euros pour 2 mois.

## **5. Convention d'occupation du domaine syndical au Mouterot.**

Dans le cadre de la réalisation du chantier de la LGV, RFF doit mettre en œuvre, par l'intermédiaire de la société TECHNIQUES et TRANSMISSIONS, une infrastructure radio permettant des liaisons de sécurité entre les postes de sécurité du CODIS et les postes d'exploitations de chantier.

Pour ce faire, cette société a sollicité le syndicat pour la mise en place d'un pylône radio d'une hauteur de 48 m à partir du sol sur le terrain appartenant au syndicat et situé à côté du château d'eau au Mouterot.

Une convention d'occupation temporaire, moyennant une redevance annuelle de 1250 euros est proposée au syndicat.

Le bureau autorise le président à signer cette convention.

## **6. Prochaine assemblée générale.**

La prochaine assemblée générale aura lieu le 27 Mars 2009 à 14h30, pour le vote du budget.

## **7. Diverses informations.**

Les contrats d'assurances pour la responsabilité civile et les bâtiments sont en cours de négociation. Le syndicat s'oriente vers un gain important (toutes assurances confondues 15 000 euros par an).

Le président a fait part de la réunion qui a eu lieu entre les syndicats du secteur et la ville de Besançon. Elle a permis des échanges sur les préoccupations des distributeurs d'eau alentours.

Il a notamment été question des plans de secours en cas de pollution de l'eau distribuée et M. Decosterd demande que le plan de secours du syndicat soit mis à jour, l'actuel datant de plus de 10 ans.

Il est rappelé que la consultation pour la rénovation de la salle de réunion est en cours. Il en est de même pour la maîtrise d'œuvre du bâtiment des agents et des ateliers, dont l'objectif de réhabilitation est 2009.

M. Cordier rappelle que des travaux d'améliorations sont aussi à prévoir suite à son rapport sur les sites, durant les 3 ou 4 ans qui suivent. Ces travaux seront réalisés par les agents du syndicat.

M. Decosterd propose un projet pour la réalisation d'un aménagement de qualité autour du bâtiment de Courchapon et la mise en place d'un paysager à l'entrée du site pour le mettre en valeur.

M. Gauthier annonce que le magazine est achevé est sera imprimé prochainement. La distribution sera assurée par les communes du syndicat à partir de fin décembre. Le personnel du syndicat sera chargé d'apporter aux délégués ou maires les exemplaires à distribuer.

Quant au site internet, une consultation débutera en janvier.

M. Barbier est en cours de formation ISO 14001 avec Mme RIGDA. Ils présenteront un plan d'action au président et au directeur courant janvier.

#### **8. Diverses délibérations.**

Elles concernent trois remboursements suite à erreur de relevé, erreur d'estimation.

Le bureau demande que lors de la prochaine assemblée générale, délégation soit donnée au président pour ce genre de délibération, afin de traiter les affaires au plus rapide.

**Bonnes Fêtes de fin d'année à tous**